



---

Soixante-quatorzième session  
Salvador de Bahía (Brésil), 2 et 3 décembre 2004  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE**

**Additif 1**

**Note du Secrétaire général**

Dans le présent additif, le Secrétaire général informe le Conseil exécutif des suites de la procédure engagée par Timor Leste pour adhérer à l'Organisation, ainsi que des récentes démarches des Émirats arabes unis et du Bélarus ayant le même objet.

## ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE

### Additif 1

#### Candidatures en cours

1. En date du 11 novembre 2004, le Parlement de **République démocratique du Timor-Leste** a ratifié en séance plénière, les Statuts de l'Organisation mondiale du tourisme. La demande d'adhésion en elle-même sera effectuée, après la promulgation de cette ratification par le Président de la République, S.E. M. Ray Kala Xanana Gusmao, et sa publication dans le Journal officiel de ce pays.
2. L'Assemblée générale, lors de sa prochaine session en 2005, sera donc, en toute probabilité, appelée à ratifier la candidature du Timor-Leste. Il est rappelé que cet État est Membre de l'Organisation des Nations Unies.
3. Par lettre reçue le 24 novembre 2004, M. Saqr Ghobash, Sous-Secrétaire au Ministère de l'Information et de la culture des **Émirats arabes unis**, a fait part de l'intérêt de son pays pour rejoindre l'Organisation. Il a demandé pour ce faire un certain nombre d'éléments d'information qui lui ont été immédiatement adressés.
4. Il est rappelé que les Émirats arabes unis ont autrefois appartenus à l'OMT. Le Secrétaire général a maintenu un contact permanent avec ce pays dont le retour a été jusqu'à présent freiné à la fois par des problèmes internes tenant à la structure fédérale de cet État et à l'existence d'une dette accumulée vis-à-vis de l'Organisation. Ancien membre de l'OMT, les Émirats peuvent y revenir de droit ; leur retour permettrait à l'OMT de comprendre en son sein la totalité des pays du Moyen-Orient et du monde arabo-musulman.
5. Par lettre en date du 25 novembre 2004, M. Yu L. Sivakov, Ministre du tourisme et des sports du **Bélarus**, a informé le Secrétaire général que le Gouvernement de ce pays avait approuvé le projet de loi par lequel il est proposé de ratifier les Statuts de l'OMT et que ce projet a été soumis à l'Assemblée nationale pour approbation. Il est rappelé que le Bélarus est Membre des Nations Unies.